

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES RESTREINT - PHASE APPEL À CANDIDATURES **AGRANDISSEMENT DU PASSAGE INFÉRIEUR SOUS LA PISTE PRINCIPALE**

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – Email : sma@euroairport.com - www.euroairport.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Profil d'acheteur : Les documents du marché sont disponibles gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>.

Type de marché : Marché de travaux

Lieu d'exécution : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte des prestations : Elargissement du passage inférieur sous piste en béton armé de 30m de part et d'autre de l'ouvrage existant. Renforcement au séisme et au feu de l'ouvrage existant. Mise en place d'équipements de sécurité (remplacement de l'éclairage, réalisation de niches de sécurité). Réparation de l'ouvrage existant. Dévoisement de réseaux et création de voiries.

La description globale des prestations est disponible sur le profil d'acheteur

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Critères d'attribution : Le marché sera attribué sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

Durée du marché : 22 mois. Démarrage prévisionnel : 03/07/2023

Variantes autorisées : Oui.

Options : Conformément à l'article 89 de la Directive 2014/25/UE, pendant son exécution, le marché pourra être modifié selon les modalités précisées dans la documentation du marché

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptées), unique en cas de groupement, et une **déclaration du candidat** (DC2 acceptée) par membre du groupement, **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

B. Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

Autres renseignements/justification à fournir par le candidat/groupement :

1. les qualifications FNTP suivantes (ou équivalentes) :

- FNTP 1121 : Ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés
- FNTP 212 (ou 211 à défaut) : Démolitions ouvrages béton armé
- FNTP 2312 : Ouvrages en terre de moindres dimensions et de technicité moyenne à haute
- FNTP 2322 : Travaux de terrassement courants en milieu non urbain
- FNTP 252 : Battage de palplanches, palpeuilles
- FNTP 2531 : Autres types de soutènements > 6 m
- FNTP 7234 : Renforcement et réparation par clous, tirants d'ancrage, boulons d'ancrage, pieux et micropieux
- FNTP 3121 : Enrobés classiques
- FNTP 3711 : Mise en œuvre de produits de marquage routier pour signalisation routière
- FNTP 5161 et 5162 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections
- FNTP 6423 : Réseaux souterrains électriques en zone non-urbaine BT < 1 kV
- FNTP 6721 : Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques

A défaut des qualifications demandées, des références sont demandées pour des chantiers d'importance et de complexité comparables en indiquant le lieu, la nature des prestations réalisées, l'année de réalisation, le montant de l'opération, le maître de l'ouvrage, cela afin de démontrer la capacité du candidat à réaliser ce type de travaux.

A défaut, fournir une attestation sur l'honneur de recourir à des sous-traitants possédant les qualifications ou références équivalentes demandées. En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

2. Une note présentant l'organisation générale du groupement/candidat, l'organigramme ainsi que les travaux exécutés par chaque membre du groupement.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Cautionnement et garanties demandées : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement ou de candidat unique. Un même cotraitant peut figurer dans plusieurs groupements.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il serait contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

Type de procédure : Procédure d'appel d'offres restreint, définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La procédure restreinte se décompose en deux phases :

- la première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché ; il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) ;
- la seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre.

Dates et heure limites de réception des dossiers de candidature : 26/10/2022 13h00 (heure locale).

Modalité de dépôt des dossiers de candidature : Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment où le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date prévisionnelle d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 16/12/2022

Langues : Les candidatures et offres peuvent être remises en français ou allemand. Le marché définitif sera toutefois établi en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites en allemand (seule la version française faisant foi)

Délai minimal de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Service Construction Bâtiments et VRD – M. Marc EBELIN – Tél : 03 89 90 26 92 - E-mail : mebelin@euroairport.com

Date d'envoi du présent avis au JOUE : 15/09/2022

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : 19/09/2022